

**L'impact d'une grille d'évaluation critériée et élaborée sur  
l'amélioration des compétences rédactionnelles en FLE au  
supérieur : Cas des étudiants de 1<sup>ère</sup> année du département de  
français -Université Batna2-**

**The impact of a Criteria-Based and Elaborated Evaluation Grid  
on the Improvement of Writing Skills in French as a Foreign  
Language in Higher Education  
Case of First Year LMD Students –Department of  
French-University of Batna2-**

Guettala Amale  
Université Batna-2 (Algérie), [a.guettala@univ-batna2.dz](mailto:a.guettala@univ-batna2.dz)

Reçu le:12/07/2021

Accepté le:28/09/2021

Publié le:06/11/2021

**Résumé:**

La piètre qualité de la langue française écrite de nos étudiants suscite des inquiétudes. De ce fait, les pratiques d'évaluation des compétences sont devenues des pratiques courantes de plus en plus discutées et pratiquées dans les milieux universitaires.

Afin d'améliorer cette compétence rédactionnelle, les études menées conseillent l'usage de grilles d'évaluation critériées et élaborées qui constituent l'objet de cette étude.

Notre objectif est de doter nos étudiants d'un outil évaluatif et formatif leur permettant d'acquérir des savoir-faire à travers des critères repérables et identifiables, ce qui contribuerait au développement d'une posture réflexive et autocorrective favorable à l'amélioration de la compétence scripturale.

**Mots clés :** grille critériée, évaluation, Compétence, rédaction, FLE au supérieur .

**Abstract:**

The poor quality of the written French language of our students raises worries. As a result, abilities assessment practices have become common practices increasingly discussed and practiced in university settings.

In order to improve this writing skill, the studies conducted recommend the use of elaborate criterion-based evaluation grids, which are the subject of this study.

Our objective is to provide our students with an evaluative and formative tool that will allow them to acquire know-how through identifiable criteria, which would contribute to the development of a reflective and self-corrective posture favorable to the improvement of writing skills.

**Key Words:** Criteria grid, evaluation, skill, redaction, French in higher education.

## **1. Introduction:**

L'écrit n'a indubitablement pas été une notion complètement acquise par une grande majorité des étudiants universitaires, et leurs compétences rédactionnelles laissent à désirer. Cela est peut être lié à la diversité des problèmes que rencontrent l'apprenant à savoir les contacts linguistiques, son environnement, le statut de la langue enseignée dans le pays, les objectifs de son enseignement, l'orientation idéologique du pays en question ou encore les stratégies d'évaluation non constructives. Ces dernières doivent conduire à « *une prise de décision et à une action, elle sert à réguler, et fait de l'erreur un moyen d'apprentissage* ». (Gracia-Debanco, 1990, p172).

C'est dans cette perspective que nous envisageons d'entreprendre un projet d'évaluation des compétences rédactionnelles centré sur l'impact d'une grille critériée et élaborée sur l'amélioration des écrits de nos étudiants en 1<sup>ère</sup> année au département de français.

Nous estimons que l'emploi d'une grille d'évaluation élaborée et adaptée à nos apprenants serait susceptible de porter des correctifs idoines aux carences des productions scripturales des apprenants et favoriserait l'amélioration de leurs qualités.

L'explicitation des critères d'évaluation et la pertinence de l'annotation portée sur les copies stimulerait chez les scripteurs des réactions réflexives et autocorrectives favorables au développement de leurs compétences scripturales.

Notre objectif est donc de :

- Doter l'apprenant d'un outil évaluatif et formatif qui lui permettrait d'acquérir des savoir-faire à travers des indices repérables et identifiables.
- Amener les scripteurs à contribuer au développement d'une posture réflexive et autocorrective favorable à l'amélioration de la compétence scripturale.

Nous avons choisi d'inscrire notre évaluation en milieu universitaire, car c'est le secteur où les erreurs sont le plus apparentes et les changements sont le plus nécessaires.

Une épreuve de production de texte argumentatif sera administrée aux étudiants afin de nous donner une idée globale des erreurs récurrentes et nous permettrait éventuellement d'élaborer une grille d'évaluation afin de permettre à l'apprenant de prendre conscience de ses erreurs.

## **I. Éclairage théorique**

### **1. La notion de compétence scripturale**

Bien que bon nombre d'auteurs se rejoignent peu à peu sur ce point, la définition du concept de compétence est loin d'être, à ce jour, tout à fait stabilisée.

Dans son usage courant, le mot compétence est polysémique : il peut avoir un sens juridique, comme il peut renvoyer à une forme d'érudition et à des connaissances étendues dans un domaine particulier d'expertise. Ce terme peut aussi être utilisé comme une métaphore pour vanter les mérites d'une personne à tout propos.

En premier lieu, la notion de compétence désigne « *la capacité à produire une conduite dans un domaine donné* ». (Dolz & Ollangnier, 2002, p8). Elle désigne également « *toute capacité due au savoir et à l'expérience* ». (Idem, p31).

Par ailleurs, nous pouvons qualifier quelqu'un de compétent quand « *placé dans des situations qui impliquent de résoudre un certain type de problème (...) il est capable de mobiliser efficacement les ressources pertinentes pour les résoudre ou les effectuer* ». (F-M.Gérard, 2009, p7).

Selon Rey et Al. (2003), toutes les définitions de la notion de compétence s'accordent à considérer :

- Qu'une compétence débouche nécessairement sur une action.
- Que l'action résultant de la compétence est utile et fonctionnelle.

Perrenoud propose de donner la notion de compétence à « *des savoir-faire de haut niveau, qui exigent l'intégration de multiples ressources cognitives dans le traitement de situations complexes* ». (Perrenoud, 1995, p21)

Les propositions de définitions ne manquent pas, mais cela est-il qu'il ne faut pas confondre :

- ✓ **Compétence/performance**
- ✓ **Compétence/connaissance**
- ✓ **Compétence/objectif**

### **1.1 Les composantes de la compétence scripturale**

Selon Albert, la compétence scripturale fait intervenir cinq niveaux de compétences (ou composantes), à des degrés divers de la production qui sont :

- **Une compétence linguistique** : compétence grammaticale (morphologique, syntaxe), compétence lexicale. C'est l'habileté à interpréter et à appliquer les règles du code linguistique dans une situation de communication.
- **Une compétence référentielle** : connaissances des domaines d'expérience et des objets du monde et leurs relations dans une situation de communication.
- **Une compétence socioculturelle** : connaissances et appropriation des règles sociales et des normes d'interactions entre les institutions et les connaissances de l'histoire culturelle. ».
- **Une compétence cognitive** : qui met en œuvre les processus de constitution du savoir et les processus d'acquisition-apprentissage de la langue.
- **Une compétence discursive(ou pragmatique)** : c'est la capacité à produire un texte correspondant à une situation de communication écrite.

La compétence scripturale reposerait donc sur la combinaison de ces quatre composantes.

Il convient de noter que pour développer la compétence scripturale, il est essentiel de connaître et de maîtriser certains principes qui assurent la cohérence (unité du sujet, reprise de l'information) ainsi que l'organisation et la progression textuelles.

## **2. L'évaluation**

### **2.1 Qu'est-ce l'évaluation ?**

L'évaluation intervient à tout moment dans la vie et dans tous les milieux que ce soit dans la vie privée, professionnelle ou à l'école.

Parmi l'ensemble des définitions consultées de l'évaluation, celle de Deketele nous semble encore aujourd'hui parmi les plus opérationnelles et les plus complètes. Pour lui, évaluer signifie : « *Recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides et fiables, et examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats aux objectifs fixés au départ ou ajustés en cours de route; en vue de prendre une décision.* » (Deketele, J-M, 1989, p33).

Jean Pierre Cuq considère l'évaluation des apprentissages comme étant « *Une démarche qui consiste à recueillir des informations à porter des jugements sur les informations recueillies et à décider sur la poursuite des apprentissages compte tenu de l'intention d'évaluation de départ* ». (Cuq, J-P, 2003, p90)

L'évaluation est donc un processus intentionnel, systématique, basé sur des critères explicites et orienté vers une prise de décision. C'est un processus qui commence quand on se fixe un objectif à atteindre, et qui se termine quand on a pris une décision en rapport à cet objectif.

### **2.2 Pourquoi évaluer ?**

L'évaluation permet, comme l'indiquent Goupil et Lusignan, de réguler l'apprentissage par la correction, la réorientation et l'amélioration des conditions d'apprentissage. On évalue en milieu scolaire principalement pour se renseigner sur plusieurs critères (le système éducatif, les aptitudes et capacités des apprenants etc ...).

C.Tagliante (2001) distingue trois fonctions à l'évaluation :

- **le pronostic** : qui sert principalement à orienter l'apprenant,
- **le diagnostic** : qui sert à réguler,

- **l'inventaire** : qui sert principalement à certifier. C'est vers cette dernière fonction que les objectifs des enseignements s'orientent.

### **2.3 Les niveaux de l'évaluation en classe de FLE**

L'évaluation des productions écrites se fait généralement sur deux niveaux :

- Le syntagme et les phrases, pour prendre en charge les écarts liés à plusieurs sous plans : orthographe, lexique, syntaxe, incorrections, impropriétés....
- Tout ce qui relève de la cohérence, de la cohésion, de l'agencement des informations, de la progression thématique.

Le premier niveau est plus facile à évaluer de façon objective parce que l'enseignant se réfère à des règles, à une norme. Dès qu'il s'agit de l'évaluation du niveau supérieur de la phrase, l'évaluateur active d'autres sources d'appréciation telles que l'intuition, l'expérience, la représentation qu'il a du texte « bien écrit ».

### **2.4 Les différentes pratiques d'évaluation**

- **L'évaluation sommative** : est de l'ordre de la mesure ou de la note, elle est la plus connue car la plus utilisée.
- **L'évaluation certificative** : elle certifie la maîtrise des connaissances en vue de prendre une décision de réussite ou d'échec.
- **L'évaluation formative** : correspond à un recueil d'indices susceptibles de guider les apprentissages ; elle vise à améliorer le processus d'apprentissage encourus.
- **L'évaluation critériée** : confronte les performances réalisées à un ensemble de critères ou de performances attendues. Une évaluation dite critériée est une évaluation dans laquelle les apprenants sont classés par rapport à un niveau de maîtrise d'un objectif ou d'un ensemble d'objectifs, indépendamment de la performance des autres apprenants
- **L'évaluation normative** : c'est la comparaison des performances d'un individu à celle d'autrui.

- **L'évaluation diagnostique** : vise essentiellement à détecter les compétences acquises et non acquises en vue d'une remédiation.

### **2.5 La grille d'évaluation critériée : entre nécessité et efficacité**

La grille d'évaluation est « *un outil d'appréciation d'un critère à travers des indicateurs précis* » (X, Roegiers, 2010, p271). Pour Jonsson et Svingby, il s'agit d'« *un outil de notation pour une évaluation qualitative d'un travail authentique ou complexe réalisé par un apprenant* ». (Jonsson et Svingby, 2007, p131). Cet outil inclurait les dimensions importantes de la performance, ainsi que les normes de réalisation de ces critères et communiquerait à l'enseignant et à l'apprenant ce qui est considéré comme étant important et ce qui est à chercher lors de l'évaluation.

Son intégration dans le processus d'apprentissage de la production écrite en FLE, s'inscrit dans la logique formative de l'évaluation. Les grilles critériées, pertinentes et élaborées contribueraient efficacement à la régulation des apprentissages et permettraient de tracer une trajectoire pour la résolution des problèmes et la réussite des tâches attendues.

Elles constituent un point de repère et un outil d'aide à l'évaluation de productions ; elle est utilisée essentiellement dans le but de garantir un maximum d'objectivité.

### **2.6 Les Types de Grilles d'Evaluation Critériée**

Les grilles d'évaluation critériée sont généralement recensées sous deux types: celles holistiques et celles analytiques qui peuvent être, elles-mêmes, globales ou à tâches spécifiques.

Le terme « global » désigne les grilles qui utilisent des critères et des descripteurs généraux autorisant l'évaluation de toute compétence similaire. Par exemple, une grille globale visant à mesurer une prestation orale devant un auditoire.

Les grilles à tâches spécifiques, comme leur nom indique sont des grilles « *spécifiques à la tâche pour laquelle elles sont utilisées [...]*

*Elles expliquent le raisonnement que les apprenants sont supposés utiliser ou listent les faits et concepts que les apprenants sont supposés mentionner.* » (Brookhart, 2013, p9). Elles ne peuvent être utilisées que pour l'évaluation d'une performance précise au contraire des grilles globales. Par exemple, pour évaluer un texte écrit on demande à l'apprenant de se présenter une grille globale adéquate, alors que l'évaluation d'un texte de type argumentatif fera l'objet d'une grille à tâche spécifique car ce type de texte possède ses propres structures et caractéristiques.

## **II. Cadre méthodologique**

### **1. Objectifs et finalités**

L'enseignement des langues s'articule selon quatre compétences. Ces dernières, même si elles sont fortement corrélées, elles sont considérées comme distinctes puisqu'elles peuvent se développer inégalement. Par ailleurs, l'adoption et la mise en application des programmes, construits autour de l'idée de développer des compétences par les étudiants, entraînent inévitablement une réflexion sur les façons les plus efficaces et les plus significatives pour évaluer les apprentissages.

L'apprentissage de l'écrit en langue étrangère est l'un des facteurs primordiaux pour une formation optimale de l'apprenant. C'est la raison pour laquelle l'écrit fait l'objet de recherches très poussées affirmant sa complexité. Il garde à l'école et dans la vie quotidienne une importance cruciale ; quel que soit le statut donné à la langue enseignée, et constitue l'un des grands objectifs de l'enseignement de la langue étrangère du primaire à l'université.

L'évaluation des compétences scripturales est un aspect particulier que la présente recherche se propose de traiter. Il s'agit pour nous dans un premier temps de dresser un bilan, c'est-à-dire brosser un tableau d'ensemble dont les composantes correspondent aux compétences présentes et celles qui sont absentes, et c'est à partir de ces données que nous parviendrons à corriger et évaluer les écrits



d'apprentis-scripteurs en les dotant de critères susceptibles de les faire réfléchir sur les erreurs commises afin de les corriger.

En effet la grille d'évaluation « *sert [...] non seulement à évaluer au sens étroit, mais également à observer les apprentissages effectués et à planifier la suite, permettant d'éventuels retours sur des points mal assimilés* ». (Dolz, Noverraz & Schneuwly, 2001, p12).

## **2. Démarche expérimentale**

Le texte argumentatif est bien considéré par les didacticiens de l'écriture comme une production complexe; c'est la tâche la plus adéquate pour contrôler la maîtrise de la compétence scripturale. Dans ce genre de situations, les scripteurs doivent mobiliser plusieurs ressources : des savoirs liés au thème traité ainsi que des savoir-faire linguistiques, textuels, matériels et stylistiques.

Il importe de signaler que pour une meilleure crédibilité des données recueillies, il s'avère important de motiver les étudiants à donner le meilleur d'eux-mêmes. C'est pourquoi, nous avons jugé utile d'évaluer les compétences scripturales de notre échantillon à travers des copies d'examen (1<sup>er</sup> jet). Dans ce contexte, les étudiants déploieront, incontestablement, toutes leurs ressources par crainte de l'échec. Nous considérons que les étudiants ne s'investiront pas de la même façon dans une évaluation dans laquelle ils savent qu'elle débouche sur une note, que dans une évaluation qui s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche. Dans la première, ils prendront sans doute moins de risque, tandis que dans la seconde ils vont s'investir mais à un degré moindre, sachant qu'ils ne seront pas notés.

Amigues et Zerbato-Poudou affirment que les grilles d'évaluation critériées « *peuvent donner lieu à d'authentiques créations pédagogiques qui suscitent l'enthousiasme des élèves, leur intérêt, valorisant leur propre image et améliorent effectivement leurs performances scolaires* ». (R, Amigues & M-T, Zerbato-Poudou, 1996, p175).

Notre démarche consiste dans un premier temps à demander aux étudiants lors d'un examen officiel (contrôle sur table), de réaliser une tâche familière qui est la production écrite d'un texte argumentatif dont la consigne est la suivante: «Quels sont les avantages et les inconvénients d'internet ?», afin de déceler d'une part les problèmes et les lacunes contenus dans leurs écrits, et d'autre part pour confectionner un outil évaluatif adapté à leur situation d'apprentissage qui pourrait leur venir en aide, en vue d'améliorer la qualité de leurs rédactions.

Nous avons analysé les productions des étudiants afin de tenter d'explicitier les composantes fondamentales attendues dans les productions des étudiants, ce qui nous permettrait d'évaluer leurs compétences scripturales de façon objective et rigoureuse à la fois.

La compétence scripturale attendue est liée à deux composantes :

- La composante discursive (ou textuelle), qui vise des habiletés rédactionnelles et communicationnelles ;
- La composante linguistique, qui vise la maîtrise du code linguistique supposé acquis.

Nous avons également porté quelques remarques sur les copies, afin d'indiquer aux scripteurs leurs insuffisances et ce en vue d'y remédier dans le cadre d'activités d'autocorrection et de réécriture personnelle.

Nous avons ensuite intégré une grille d'évaluation élaborée et dont les critères ont été très bien expliqués aux mêmes apprentis-scripteurs. Nous leurs avons ensuite demandé de retravailler leur texte argumentatif en tenant compte des annotations et des remarques en gardant la même consigne (2<sup>ème</sup> jet).

## **2.1 Présentation de la grille d'évaluation**

La compétence scripturale attendue de la part de nos étudiants est liée à deux composantes :

- La composante discursive (ou textuelle), qui vise des habiletés rédactionnelles et communicationnelles ;

- La composante linguistique, qui vise la maîtrise du code linguistique supposé acquis.

C'est pourquoi, nous avons opté dans notre étude pour l'évaluation réparti en deux grandes catégories de critères:

- Le contenu : niveaux de l'organisation globale du texte, à savoir la progression thématique qui fait défaut dans la plupart des productions écrites et dont la continuité n'est pas assurée, la cohésion où les rédacteurs doivent produire des textes qui suivent un certain raisonnement logique facilitant ainsi la compréhension au lecteur et permettant un enchaînement phrastique et interphrastique qui assure la fluidité des textes.
- La forme : porteront sur le plan orthographique (omission et adjonction des graphèmes, absence des signes diacritiques...), sur le plan morphologique et syntaxique (accord sujet-verbe, accord déterminant-nom, accord du participe passé, barbarisme de conjugaison...), sur le plan lexical (les confusions, choix lexical inapproprié ...).

Pour l'évaluation des productions écrites, nous nous intéresserons aux points suivants :

- **Le lexique** : Il est mesuré en termes de variété, de richesse, d'exactitude, et d'adéquation. Le scripteur doit donc choisir son lexique du contenu, du contexte linguistique et de la situation de communication à l'origine de son texte.
- **L'orthographe** : L'orthographe est un aspect important de la production écrite dans la mesure où les erreurs orthographiques sont celles qu'on remarque le plus dans un texte. Le non- respect de l'orthographe entraîne une dévalorisation du texte, il peut également poser des problèmes d'incompréhension lors de la lecture.
- **La morphosyntaxe** : Cette composante de la grammaire d'une langue s'occupe des règles qui régissent l'ordre des mots dans la phrase et des morphèmes grammaticaux flexionnels qui

*L'impact d'une grille d'évaluation critériée et élaborée sur l'amélioration des compétences rédactionnelles en FLE au supérieur*

---

marquent la variation en genre et en nombre (adjectifs et substantifs) et la variation en personne, temps, mode et aspect des verbes.

- **Les règles textuelles (la cohérence locale) :** La connaissance des règles qui assurent la cohérence locale d'un texte est fondamentale dans l'appréciation de sa qualité. A ce niveau, sont visés les phénomènes de structuration qui assurent des rapports de types intra-phrastiques et inter-phrastiques. Autrement dit, la gestion des rapports de liage dans une successivité de phrases et/ou de propositions qui correspond à un paragraphe.

Nous avons évalué le contenu des productions écrites selon les cinq critères d'évaluation ci-après :

1. Respect de la consigne et du plan dialectique.
2. Emploi des connecteurs logiques.
3. Compétence morphosyntaxique.
4. Compétence lexicale.
5. Pertinence des idées.
6. Progression thématique.
7. Structuration du texte et clarté des textuelle.

## **2.2 Analyse comparative des deux jets**

Voyons à présent le tableau comparatif des deux jets avant et après l'utilisation de la grille d'évaluation critériée.

<b>Critères d'évaluation</b>	<b>1<sup>er</sup> jet</b>	<b>2<sup>eme</sup> Jet</b>	<b>Progrès (%)</b>
------------------------------	---------------------------	--------------------------------	------------------------

<b>Respect de la consigne et du plan dialectique</b>	<b>05</b>	<b>08</b>	<b>+ 15%</b>
<b>Emploi des connecteurs logiques</b>	<b>04</b>	<b>07</b>	<b>+ 15%</b>
<b>Compétence morphosyntaxique</b>	<b>07</b>	<b>10</b>	<b>+ 15%</b>
<b>Compétence lexicale</b>	<b>06</b>	<b>08</b>	<b>+ 10%</b>
<b>Pertinence des idées</b>	<b>05</b>	<b>05</b>	<b>+ 00%</b>
<b>Progression thématique</b>	<b>04</b>	<b>05</b>	<b>+ 05%</b>
<b>Structuration du texte et clarté textuelle</b>	<b>04</b>	<b>05</b>	<b>+05%</b>
<b>Total</b>	<b>05</b>	<b>07</b>	<b>+9.28 %</b>

**Commentaire :**

Si l'on compare les évaluations du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> jet, le premier constat à faire concerne le nombre d'erreurs relevées dans les copies qui a légèrement diminué. Les résultats des évaluations finales montrent une légère progression et des résultats encourageants.

La grille d'évaluation critériée nous a permis de confirmer nos hypothèses de départ avec un mince taux de réussite et d'améliorations des compétences rédactionnelles visées.

Au vu des résultats obtenus, nous sommes en droit de penser que beaucoup de travail reste à faire tant au niveau de la cohérence d'ensemble qu'au niveau de la correction de la langue.

En effet, il ressort de cette étude que les écrits de nos étudiants concernés par cette évaluation critériée souffrent encore de déficit non seulement sur le plan linguistique (la forme), mais aussi sur le plan textuel (le contenu).

**Conclusion**

La production écrite est un processus complexe, notamment en langue étrangère, requérant de l'apprenant la mise en œuvre de connaissances et de compétences, c'est ce qui fait de l'évaluation une tâche complexe, laborieuse et qui demande du temps.

## ***L'impact d'une grille d'évaluation critériée et élaborée sur l'amélioration des compétences rédactionnelles en FLE au supérieur***

---

Afin d'assurer un processus d'évaluation de la production écrite plus structuré, de réaliser une évaluation conduisant à des résultats plus efficaces, nous préconisons l'usage des grilles d'évaluation critériée qui seraient bénéfiques pour les rédacteurs. C'est à l'aide des rétroactions (feedback), que les scripteurs se corrigeront et s'amélioreront lors de leurs prochaines productions écrites. Ainsi, ce dont il question ce n'est pas seulement un contrôle de connaissance mais une évaluation de compétence dont la fonction essentielle est de faire de l'évaluation « *un levier pour l'apprentissage* ». (Bourguignon, 2010, p63).

Les grilles d'évaluation critériée permettent donc d'intégrer réellement l'apprenant dans le processus d'évaluation au lieu de le considérer comme un individu passif subissant l'évaluation et la correction. Cette posture réflexive permet à l'apprenant de revoir certains aspects de son texte et fait de la correction un moment d'apprentissage individualisé et adapté. Du coup, c'est cette prise de conscience qui permet à l'apprenant de devenir progressivement l'acteur conscient et autonome de ses actes et de ses acquis en production écrite.

Au terme de notre réflexion, nous tenons à préciser qu'il serait trop ambitieux de considérer cet outil comme une panacée infallible remédiant aux lacunes des rédacteurs, mais plutôt comme un catalyseur d'autocorrection, d'auto-formation et d'autonomie de l'apprenant.

### **BIBLIOGRAPHIE**

#### **OUVRAGES**

- ALLAL, L. (2002). « *Acquisition et évaluation des compétences en situation scolaire* ». In DOLZ, J & E. OLLANGNIER (Eds). *L'énigme de la compétence en éducation*. De Bock Université
- AMIGUES, R. & ZERBATO-POUDOU, M-T. (1996). « *Les pratiques scolaires d'apprentissage et d'évaluation* ». Paris, Dunod.
- BARLOW, M. (2003). « *L'évaluation scolaire, mythes et réalités* ». Issy-les-Moulineaux. ESF Éditeur

- BOURGUIGON, C. (2010). « *Pour enseigner les langues avec le CECRL* ». Clés et conseils. Paris: Delagrave
  - BROOKHART, S. M. (2013). « *How to create and use rubrics for formative assessment and grading* ». Virginia: Ascd.
  - DEKETELE, J.-M. (1989) : « *L'évaluation et la productivité des institutions d'éducation* ». Cahiers de la fondation universitaire, Université et société, Paris, le rendement de l'enseignement universitaire.
  - DOLZ, J. & NOVERRAZ, M. & SCHNEUWLY, B. (2001). « *S'exprimer en français : séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit* ». COROME : De Boeck.
  - DOLZ, J. & OLLAGNIER, E. (2002). « *L'énigme de la compétence en éducation* ». Raisons éducatives. De Boeck Supérieur.
  - GARCIA-DEBANC, C. (1990). « *L'élève et la production d'écrits* ». Metz. Centre d'analyse syntaxique de Metz.
  - REY, B. (2003). « *Les compétences à l'école – apprentissage et évaluation* ». Bruxelles : De Boeck.
  - ROEGIERS, X. (2010). « *L'école et l'évaluation : des situations pour évaluer les compétences des élèves* ». Bruxelles : De Boeck.
  - SCALLON, G. (2004). *L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*. Bruxelles: De Boeck.
  - TAGLIANTE, C. (1993). « *L'évaluation (techniques de classe)*». Paris, CLE international.
  - VELTCHEFF, C. & HILTON, S. (2003). « *L'Evaluation en FLE* ». Paris: Hachette.
- DICTIONNAIRES**
- CUQ, J-P. (2003). « *Dictionnaire de Didactique du Français langue étrangère et seconde* ». CLE International.
  - GALISSON, R, COSTE, D. « *Dictionnaire de didactique des langues* ». France, Hachette, 1976

***L'impact d'une grille d'évaluation critériée et élaborée sur l'amélioration des compétences rédactionnelles en FLE au supérieur***

---

- ROBERT, J-P. (2002). Dictionnaire pratique de didactique du FLE, Paris: OPHRYS

**ARTICLES ET REVUES**

- ALBERT, M-C. (1998). *Evaluer les productions écrites des apprenants*. Le français dans le monde, n° 299, Paris, coll. Hachette.

- BERTHIAUME, D., DAVID, J. & DAVID, T. (2011). *Réduire la subjectivité lors de l'évaluation des apprentissages à l'aide d'une grille critériée: Repères théoriques et applications à un enseignement interdisciplinaire*. *Revue Internationale de Pédagogie de l'Enseignement Supérieur*.

- GERARD, F-M. (2009). *Évaluer des compétences, ou ne pas se tromper de cible*. *Liaisons*, n°40, Février 2005, Beyrouth, Liban.

- JONSSON, A. & SVINGBY, G. (2007). *L'utilisation des grilles de notation : fiabilité, validité et conséquences pédagogiques*. *Revue de la recherche en éducation*. Volume 2. Numéro 2.

- LOUCIF, A. (2007). *L'évaluation des apprentissages dans les nouveaux programmes*.

- MEKHNECHE, M. *Bien évalué pour mieux formé*, Université de Biskra, Synergie Algérie, n° 18, 2013.

- PERRENOUD, P. (1995). « *Des savoirs aux compétences De quoi parle-t-on en parlant de compétences ?* ». *Pédagogie collégiale*. Vol. 9. n° 1.